

Covid-19

Protocole Sanitaire

Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES)

**RENTREE UNIVERSITAIRE
2020-2021**



PREAMBULE

Dans le cadre de la rentrée universitaire 2020-2021, et devant l'évolution du contexte sanitaire dans notre pays, l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales (l'INTES) s'est organisé pour permettre la rentrée universitaire et le déroulement des cours en présentiel, dans le respect des règles sanitaires nécessaires pour prévenir la contamination et la propagation de la maladie covid-19.

Ces règles sanitaires préventives figurant dans le présent document évoluent en fonction de la situation épidémiologique et des nouvelles instructions qui seront données par le gouvernement Tunisien.

Ce document a été réalisé par la direction générale de l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES) en collaboration avec la Direction Générale de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail, en se référant au guide des mesures sanitaires pour la prévention de COVID-19 à la reprise orientée de l'activité professionnelle dans la fonction publique [1] et la liste de mesures et précautions à adopter par tous les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, établie par le ministère de la santé et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique [2].

Les mesures sanitaires préventives anti-covid-19, prises par l'INTES sont essentiellement la création d'un comité covid-19 et l'application des mesures barrières qui reposent sur l'hygiène respiratoire, l'hygiène des mains et la distanciation physique.

Le comité covid-19

L'INTES a créé un comité covid-19 composé par :

- Le Directeur général de l'INTES (Président), Mr.Lotfi BENNOUR
- La Secrétaire Générale, Mme Samia Ghachem
- Le premier secrétaire, Mr. Anas Fejji
- Le représentant du service des stages (réfèrent COVID-19), Mr. Sami Labidi
- Le représentant du personnel, Mme Mahria Sliti
- Le représentant des enseignants, Mr. Kamel Touati
- Deux représentants des étudiants. Mr. Yosri Ayedi et Mr.Yahya Ben Abdallah

Ce comité a pour mission de :

- Veiller à l'application des mesures sanitaires de prévention contre le covid-19.
- Communiquer avec le personnel administratif, les enseignants et les étudiants sur toute nouvelle organisation adoptée par l'institut.
- Informer sur les règles sanitaires et les gestes barrières à respecter pour accéder à l'institut.
- Evaluer et fournir les besoins nécessaires au respect des règles sanitaires (masque, gel hydro-alcoolique, deux thermomètres frontaux infra rouges, produit de nettoyage et de désinfection..).

A noter que ce comité a été créé depuis le mois de Juin 2020 et à assurer le bon déroulement des examens de fin d'année.

- L'Hygiène des Mains

L'hygiène des mains est une mesure essentielle pour lutter contre la transmission du virus entre les personnes. A cet effet :

- un approvisionnement régulier en savon est effectué au niveau des sanitaires.
- Des points d'eau (quatre nouveaux lavabos) ont été mis en place aux entrées des locaux (salles et amphithéâtres).

- Installation des distributeurs de gel hydro-alcoolique, dans les endroits stratégiques de l'INTES (entrée du personnel, salle des enseignants, entrée des classes).

A noter qu'au mois de juin 2020, période des examens, l'INTES a distribué un flacon de gel hydro-alcoolique de 100 ml à tout le personnel de l'INTES et à chaque étudiant.

- Inciter le personnel, les enseignants et les étudiants au lavage des mains avant et après chaque pause, avant de boire et de manger, après la manipulation d'objets récemment touchés par d'autres personnes et après l'échange des documents...

- Enlever les bagues et les bracelets, qui sont des pièges à microbes et diminuent l'efficacité du lavage des mains.

- Affichage des techniques de lavage et de friction des mains (annexe 1 et 2).

L'Hygiène Respiratoire

- Port obligatoire du masque à l'intérieur de l'INTES :

Le port d'un masque de protection par tous (agents et étudiants) au sein des locaux de l'établissement, dans les espaces clos et partagés, les espaces de circulation et à l'extérieur, est obligatoire, à la seule exception des bureaux occupés par une seule personne.

A noter : Distribution en mois de juin, à tout le personnel, les enseignants et les étudiants des masques lavables.

- L'Institut a par ailleurs commandé des masques à usage unique et des masques lavables pour l'approvisionnement du personnel administratif de l'INTES en cas de besoin ressenti.

A savoir que les masques ont une durée d'utilisation de quatre (04) heures et doivent être changés dès qu'ils deviennent humides.

- Afin de responsabiliser les personnes au port de masques, des messages simples et actualisés mettant en évidence leur intérêt en termes de réduction des risques directs pour le porteur et son entourage et de réduction de la circulation du virus dans la population sont affichés à plusieurs endroits de l'établissement (annexe 2).

- Inciter par l'affichage au respect des consignes générales d'hygiène respiratoire, qui sont : se couvrir la bouche lors de la toux ou de l'éternuement avec un mouchoir en papier à usage unique.

La Distanciation Physique

- une distance physique d'au moins un mètre entre individus côte à côte ou face à face, ou d'un siège entre individus assis dans des espaces clos doit être respectée (ex. bureaux, classes, amphithéâtres ...) et dans les espaces communs intérieurs et extérieurs des bâtiments. A cet effet l'INTES a :
 - Mis en place des signalisations de circulation à l'entrée de l'institut, dans les locaux et au niveau des accès à toutes les salles et les amphithéâtres.
 - organiser la gestion de la capacité des salles d'enseignements : pour assurer la distanciation physique un nombre maximum de 30 étudiants est fixé au sein des salles dont la capacité est de 50 personnes et de 50 étudiants au sein des amphithéâtres dont la capacité est de 150 à 170 personnes
 - Limiter le nombre d'étudiants simultanément présents dans la cour et les espaces de pauses et marquage au sol des zones où ils peuvent s'asseoir.
 - Mis en place, dans les salles et les amphithéâtres, des signalétiques (marquage sur les tables) pour garder la distance d'un (01) mètre entre les étudiants.
 - Pour la période des examens, procéder à la numérotation fixe des places des étudiants, de façon que l'étudiant garde la même place durant toute cette période.
 - Pour la bibliothèque, maintenir une distance de 01 mètre entre les étudiants. Favoriser les tables individuelles, limiter le nombre d'étudiants à 04 pour les grandes tables avec signalisation des places et diminuer le nombre des chaises. Eviter de distribuer les documents ou les livres aux étudiants de main en main et déposer les sur une surface où l'étudiant peut les récupérer.

Mesures Prises à l'Entrée de l'INTES

- Pour éviter la bousculade et faire respecter la distance d'au moins un (01) mètre entre les personnes, un marquage au sol (par de la peinture) a été réalisé.
- Contrôle de manière systématique de la température de toute personne avant d'entrée à l'institut par le thermomètre.

- Port de masque obligatoire (inciter et rappeler au port du masque par l'affichage).
- Inciter à l'hygiène des mains par :
 - le lavage à l'eau et au savon, qui sont disponible à l'entrée. Installation de quatre nouveaux lavabos dans la cour de l'institut.
- Ou se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique mise à disposition par des distributeurs de gel placés à différents endroits de l'INTES.
- Eviter le croisement des personnes par la signalisation au sol d'un chemin à sens unique pour l'entrée et un autre pour la sortie.
- Affichage des instructions « mesures barrières » à l'entrée de l'INTES.

L'Hygiène et la Désinfection des Locaux

- Achat des produits de nettoyage et de désinfection (eau de javel, détergents, savon)
 - Désinfection des locaux et des espaces extérieurs de l'institut par les services d'hygiène De la municipalité de la Soukra.
 - Nettoyage et désinfection des locaux administratifs tous les jours avant l'arrivée du personnel.
 - Nettoyage et désinfection de toutes les salles d'enseignements avant l'entrée des étudiants. Cette opération est assurée une fois par jour.
 - Nettoyage et désinfection des sols au niveau des lieux réservés pour les pauses des étudiants.
 - Nettoyage et désinfection de la bibliothèque avant sa réouverture.
 - Nettoyage et désinfection régulier des sanitaires.
 - Nettoyage et désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées telles que : portes, poignées des portes, rampes d'escaliers, chaises, tables, les sanitaires
- Ces opérations de nettoyage et de désinfection sont assurées avec l'eau de javel à 12° (une dose d'eau de javel pour 09 doses d'eau), et sont programmées au moins une fois par jour.
- Aération des locaux régulièrement par l'ouverture des portes et des fenêtres.
 - Sensibilisation de l'équipe de nettoyage aux méthodes de désinfection dans le cadre de la lutte contre la contamination par le covid-19.
 - Opérations de désinfection générale du local de l'INTES une fois par mois durant la période Octobre 2020-Janvier 2021.

Les actions de sensibilisations

Sensibilisation de tout le personnel administratif, les agents de nettoyage et les étudiants, sur les mesures barrières de sécurité et d'hygiène adoptées par l'INTES, pour lutter contre la propagation du COVID-19. Et ceci par l'affichage à plusieurs endroits des consignes concernant le lavage régulier des mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, saluer sans serrer la main, éviter les embrassades, technique de port et retrait du masque, technique du lavage des mains et de la friction hydro alcoolique.

Conduite à tenir en cas de découverte d'un cas suspect « COVID-19 »

- L'INTES a mis en place les procédures et les consignes suivantes :
- Prévoir l'infirmerie comme local pour isoler toute personne (fonctionnaire, enseignant ou étudiant) symptomatique et suspecte covid-19.
- Respecter impérativement les mesures barrières : port de masque obligatoire par la personne suspecte et la personne qui surveille « référent covid-19 », lavage des mains ou friction des mains par le gel hydro alcoolique.
- Le référent covid-19 : (Mr. Sami Labidi, N° téléphone 98 595 513).
- Avertir la Direction Générale de l'INTES.
- Contacter la direction régionale de la santé du gouvernera de l'Ariana (N° Tèl : 71 719 297)
- Appeler le 190, si le cas suspect présente des signes de gravité (détresse respiratoire...)
- Nettoyage du local de l'infirmerie le protocole précisé à l'annexe 4.

Références

[1] Guide des mesures sanitaires pour la prévention de COVID-19 à la reprise orientée de l'activité professionnelle dans la fonction publique.

https://drive.google.com/file/d/1byMGuQbZUp0wCS_MtBWvl3WVmvRV7Vm/view?fbclid=IwAR0yNPiAHBCO2KevALiBKdbj_8RMhvlU7t_M9eTJ73cOfMg7zV4WPdpokSE

[2] Liste de mesures et précautions à adopter par tous les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, établie par le ministère de la santé et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Annexes

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !



Durée de la procédure : **40-60 secondes**



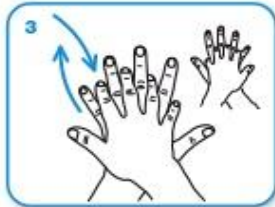
0
Mouiller les mains
abondamment



1
Appliquer suffisamment de savon
pour recouvrir toutes les surfaces
des mains et frictionner :



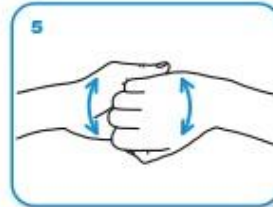
2
Paume contre paume par
mouvement de rotation,



3
le dos de la main gauche avec un
mouvement d'avant en arrière exercé
par la paume droite, et vice versa,



4
les espaces interdigitaux paume
contre paume, doigts entrelacés,
en exerçant un mouvement
d'avant en arrière,



5
les dos des doigts en les tenant
dans la paume des mains
opposées avec un mouvement
d'aller-retour latéral,



6
le pouce de la main gauche
par rotation dans la paume
refermée de la main droite,
et vice versa,



7
la pulpe des doigts de la main droite
par rotation contre la paume de
la main gauche, et vice versa.



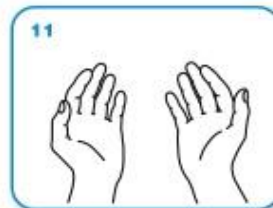
8
Rincer les mains
à l'eau,



9
sécher soigneusement les mains
avec une serviette à usage unique,



10
fermer le robinet à
l'aide de la serviette.




11
Les mains sont prêtes
pour le soin.

La friction hydro-alcoolique

Comment ?

Utiliser la friction hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains !
Laver vos mains au savon et à l'eau lorsqu'elles sont visiblement souillées.

 **Durée de la procédure : 20-30 secondes**



Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



Paume contre paume par mouvement de rotation ;



Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume de la main droite, et vice versa ;



Les espaces interdigitaux, paume contre paume et doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière ;



Le dos des doigts dans la paume de la main opposée, avec un mouvement d'aller-retour latéral ;



Le pouce de la main gauche par rotation dans la main droite, et vice versa ;



La pulpe des doigts de la main droite dans la paume de la main gauche, et vice et versa ;



Une fois sèches, vos mains sont prêtes pour le soin.



Organisation
mondiale de la Santé

Sécurité des patients

your defence, everybody's peace, safety, plus care

SAVE LIVES
Clean Your Hands

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a une responsabilité essentielle internationale pour éviter les pandémies causées par un micro-organisme, l'antibiotique, le médicament ou le vaccin sans aucune garantie, notamment le vaccin.
Le présent guide de l'hygiène des mains est un produit de la campagne mondiale de l'OMS pour promouvoir une pratique sûre de l'hygiène des mains.
L'OMS remercie les Membres de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), en particulier les représentants du Service de Prévention et Contrôle des Infections de Genève de l'Université de Genève, pour leur contribution à la réalisation de ce matériel.

Révisé en : Mai 2009

LES RÈGLES D'UTILISATION DES MASQUES BARRIÈRES

COVID-19

COMMENT METTRE UN MASQUE ?

Laver le masque avant la première utilisation

- 01** Se laver les mains à l'eau et au savon ou exercer une friction avec une solution hydro-alcoolique
- 02** Repérer la face interne et le haut du masque et le placer sur le visage
- 03** Tenir le Masque de l'extérieur et passer les élastiques derrière les oreilles ou les liens en étoffe derrière la tête sans les croiser
- 04** Abaisser le bas du masque sur le menton et vérifier qu'il le couvre entièrement
- 05** Pincer le bord rigide du masque (s'il existe) pour l'ajuster sur le nez et ne plus le toucher avec les mains

COMMENT RETIRER ET LAVÉ UN MASQUE ?

- 01** Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques ou les liens en étoffe sans toucher le masque
- 02** Placer le masque à laver dans un sac en plastique propre. Les masques usés doivent être placés dans un sac en plastique avant de le jeter dans la poubelle
- 03** Se laver les mains à l'eau et au savon ou exercer une friction avec une solution hydro-alcoolique
- 04** Laver le masque :
 - > à la main avec de l'eau chaude et du savon ou de la lessive (temps de contact 30 minutes)
 - > avec une machine à laver à 60°C pendant 30 minutes
 - > l'eau de javel et l'alcool abiment les masques
- 05** Sécher le masque en moins de 2h, si besoin avec un sèche cheveux et le repasser à haute température

A RESPECTER

4H

La durée du port du masque est de 4 Heures

Respecter le nombre de lavages indiqué sur l'étiquetage

Respecter les règles de distanciation physique (minimum 1m)

A PROSCRIRE

Ne pas mettre le masque en position d'attente

Ne pas garder un masque souillé ou mouillé

Ne pas jeter le masque dans l'environnement

Protocole de nettoyage des locaux infectés

Il est préférable d'attendre un délai de plusieurs heures avant de nettoyer les surfaces du poste occupé par le salarié malade.

Équipement du personnel d'entretien :

- Des gants de ménage résistants ;
- un masque FFP2 ;
- des lunettes de protection ;
- une sur-blouse à usage unique ;
- Des bottes ou des chaussures de travail.

Désinfection du sol et des surfaces :

Le lavage et la désinfection humide sont à privilégier.

- 1- Nettoyer par un produit détergent
- 2- Rincer à l'eau
- 3- Laisser sécher
- 4- Désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel
- 5- Désinfecter le manche de la raclette utilisée
- 6- Désinfecter les serpillères et le linge utilisé et les placer dans un sac qui sera éliminé suivant le protocole d'élimination des déchets d'activité de soins.